

Vos questions / nos réponses

Que faire?

Par [Profil supprimé](#) Postée le 06/11/2017 11:56

Bonjour, Je suis la soeur d'un alcoolique. Il a 26ans et ne veut rien faire de sa vie ormis de la musique comme il en a envie. Il ne travaille donc pas et joue dans les bars le soir ou fais la manche dans la rue la journée. Il rentre automatiquement bourré, perd les clés de ces "colloc" (enfin les gens qui veulent encore bien l'héberger vu que quand il rentre à 6h du matin il manque de faire brûler les appartements en essayant de se faire à manger). Il a embouti deux voitures, ne retrouve plus son chemin.... il vient de passer 3 jours dehors parce qu'il c'est enfermé dehors et que ces colloc n'étaient pas là... on est dépassé et on ne sait plus quoi faire pour que ça s'arrange. Il est ingerable et fini par être dangereux pour lui-même et les autres... il refuse de parler de l'avenir et ce considère tres bien comme ça.
Que faire ? Cordialement,
Aurelie

Mise en ligne le 09/11/2017

Bonjour,

Votre jeune frère consomme beaucoup d'alcool et il se met en danger. Nous comprenons vos inquiétudes.

Aborder le sujet avec lui doit être compliqué, néanmoins, n'hésitez pas à le faire en évitant tout reproche ou toute morale. Souvent, parler de soi ou de ses propres inquiétudes est plus efficace que de vouloir à tout prix faire changer d'avis quelqu'un qui ne se reconnait pas en difficulté.

Il n'est malheureusement pas possible de forcer une personne à être soignée contre son gré. La démarche de soins doit être volontaire et consciente.

Si aucune discussion avec votre frère n'est possible, mais qu'il est en danger immédiat, vous avez toujours la possibilité de l'amener aux urgences générales. Dans des cas extrêmes, la psychiatrie peut prendre le relais si les médecins jugent que c'est nécessaire.

En attendant, sachez que les Centres de Soins, d'Accompagnement, de Prévention, en Addictologie (CSAPA) accueillent également l'entourage des personnes dépendantes. Vous pourrez y trouver une écoute attentive, un soutien, et des conseils sur comment aborder le sujet avec votre frère. Les entretiens sont gratuits et individuels. Vous trouverez des liens en fin de message.

Si vous souhaitez en parler plus longuement, n'hésitez pas à nous joindre, nous restons disponibles de 8h à 2h du matin au 0 980 980 930 (appel non surtaxé) ou par chat de 14h à minuit.

Bien cordialement

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

[Centre d'addictologie de l'Ain - Association Addictions France 01](#)

126 avenue Paul PAINLEVE
01500 AMBERIEU EN BUGEY

Tél : 04 74 23 36 61

Site web : addictions-france.org/r

Secrétariat : Sur rendez-vous en appelant le secrétariat sur Bourg en Bresse Du lundi au jeudi de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 17h et le vendredi de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 16h

Accueil du public : Lundi de 8h45 à 12h45 et de 13h30 à 17h30, mardi de 9h à 12h et de 13h à 18h, mercredi de 8h à 12h et de 13h à 17h, jeudi de 8h45 à 12h et de 13h15 à 17h15 et le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h15 à 16h15

[Voir la fiche détaillée](#)

[Permanence du CSAPA SAINT GENIS POUILLY \(Centre SALIBA\) au CMP](#)

6 rue du Docteur Mallet
CMP (Centre Médico-Psychologique)
01200 BELLEGARDE SUR VALSERINE

Tél : 04 74 52 28 59

Site web : www.cpa01.fr/Contact

Secrétariat : Lundi de 9h à 12h30 et du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Accueil du public : Un vendredi sur 2 de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

[Voir la fiche détaillée](#)

En savoir plus :

- [Adresses utiles du site Alcool info service](#)

Autres liens :

- [Comment me faire aider ?](#)